



Marterie Golf Association Sportive

210 allée du golf de la Marterie –
24260 SAINT FELIX DE REILLAC ET MORTEMART
Courriel : marterie.mgas@gmail.com

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Du 2 février 2025

Inscrits : 148

Présents ou représentés : 58 (voir liste émargement jointe)

Ordre du jour :

- 1. Rapport moral de la Présidente
- 2. Bilan sportif de la saison 2024
- 3. Bilan financier 2024
- 4. Budget prévisionnel 2025
- 5. Règlement intérieur
- 6. Composition du bureau
- 7. Intervention de Flavienne et Didier Chaussegros
- 8. Questions diverses

1/ Rapport moral de la Présidente (Sylvie CHANCOGNE)

Rapport moral :

Comme tous les ans, nous allons commencer par quelques chiffres. En 2024, le nombre de licenciés au niveau national a légèrement diminué (- 0,6 %) alors qu'il a continué d'augmenter en Nouvelle Aquitaine. Nous étions 57 998, soit une augmentation de 1,4 %. Quant à la Dordogne, elle comptait 2710 licenciés, soit une augmentation de 1,96 %.

A la Marterie, nous sommes passés de 267 licenciés en 2023 à 286 en 2024 (+7,11 %). Quant à notre association sportive, elle comptait 139 membres en 2023 et 148 cette année (+ 6,5 %). Une croissance régulière qui se confirmera, nous l'espérons, en 2025.

Comme vous avez pu le constater, l'investissement de Flavienne et Didier Chaussegros pour apporter des améliorations au parcours et au domaine ne s'est pas démenti. Vous avez pu suivre tout au long de l'année les transformations du parcours qui nous permettent de pratiquer notre sport dans les meilleures conditions. Ils vous donneront tout à l'heure les dernières informations et pourront répondre à vos questions. Nous poursuivons les mêmes objectifs : encourager la pratique du golf et participer à son développement, organiser les compétitions et les animations, développer la convivialité et améliorer la vie au sein du club. Nous avons donc renouvelé notre convention de partenariat pour 2025. Merci à Flavienne et Didier pour l'aide apportée à l'association tout au long de l'année.



Marterie Golf Association Sportive

210 allée du golf de la Marterie –
24260 SAINT FELIX DE REILLAC ET MORTEMART
Courriel : marterie.mgas@gmail.com

Puisque nous en sommes aux remerciements, je tiens à remercier également tout le personnel du golf pour le travail effectué, que ce soit à l'accueil, au restaurant ou sur le parcours.

L'année 2024 a été riche en animations et compétitions par équipe et individuelles. Pierre y reviendra en détail un peu plus tard. Je voudrais cette année insister plus particulièrement sur les compétitions caritatives (9 au total) : Ensemble pour l'autisme, Mars bleu, Ruban rose, Octobre rose, la Coupe du Cœur, Batigolf, France Alzheimer, le Téléthon et l'Arche d'Abraham qui nous ont permis de reverser un montant de 12 112 € aux associations concernées. Merci à tous pour votre participation et votre générosité. Pour les compétitions sponsorisées, ce sera plus rapide : il y en a eu seulement 2 : la Chanbert au bénéfice de l'Association Sportive, dotée par les familles CHANCOGNE et ROBERT et la Radio du Goût : merci à Thierry BOURGEON et Christian DELARUE. Toutes les autres compétitions ont été organisées et dotées par l'association sportive. Si vous connaissez des entreprises ou des particuliers susceptibles d'être intéressés par l'organisation d'une compétition en 2025, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Nos équipes ont participé à plusieurs compétitions. Nous reviendrons sur les résultats tout à l'heure mais je tiens à remercier toutes les joueuses et tous les joueurs qui ont participé aux différentes rencontres avec une mention spéciale à nos capitaines Lelen, Lorenzo, Gaby, José et Max car l'organisation des déplacements et l'encadrement des équipes représentent une lourde charge de travail. J'espère que 2025 nous apportera autant de plaisir que 2024. Nous aurons en 2025 deux nouveaux capitaines élus par les joueurs : pour l'équipe 1 masculine, Thomas VERNUSSE et pour les seniors, Frédéric DUTREUX. Nous formulons tous nos vœux de réussite à nos équipes pour la saison prochaine.

Nos équipes se développent et le nombre des déplacements augmente, entraînant par là-même une hausse des frais d'inscription et de déplacement. En 2024, L'AS a participé à hauteur de 400 € pour chaque déplacement mais le reste à charge pour chaque joueur reste important. Nous aimerions pouvoir faire davantage. Nous sommes donc à la recherche de partenaires pour aider au financement des déplacements et des tenues d'équipe. Merci à la Semitour représentée par André BARBET pour son aide et merci à Gabriel VALBUSA qui s'est démené pour obtenir ce partenariat. Là aussi, Si vous connaissez des entreprises ou des particuliers susceptibles de nous aider, n'hésitez pas à nous communiquer leurs coordonnées afin que l'on puisse les contacter (je vous rappelle que les dons aux associations permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt : 66 % pour les particuliers et 60 % pour les entreprises).

L'école de golf se développe également et les jeunes commencent à avoir de bons résultats. Anthony vous en parlera plus en détail et j'en profite pour le remercier et le féliciter pour son engagement et son implication auprès des jeunes et des équipes.

Nous avons préparé le calendrier provisoire des animations et compétitions pour 2025. Vous le trouverez prochainement sur le site internet du golf, rubrique « le golf », « Animations et compétitions » et nous allons l'afficher sur le panneau de l'association. Nous essaierons d'y apporter le moins de modifications possibles en cours de saison mais il y a toujours des imprévus que nous ne maîtrisons pas.



Marterie Golf Association Sportive

210 allée du golf de la Marterie –
24260 SAINT FELIX DE REILLAC ET MORTEMART
Courriel : marterie.mgas@gmail.com

En matière de communication, vous trouvez les informations concernant l'association sur le site internet du golf de la Marterie. Les animations et compétitions sont également annoncées par mail émanant soit du golf, soit de l'association. Nous avons mis en place pour 2025 l'inscription en ligne pour les compétitions à l'aide du logiciel ISP. La plupart d'entre vous l'ont déjà utilisé. Une remarque cependant : lorsque vous vous inscrivez à une compétition en double, indiquez bien le nom de votre partenaire.

Le montant de la cotisation pour 2024 reste inchangé et s'élève à 25 € par personne. L'adhésion à l'association vous est proposée à l'accueil lorsque vous renouvez votre abonnement et votre licence. Nous vous rappelons que l'adhésion à l'association sportive est nécessaire pour pouvoir être sélectionné dans les compétitions régionales, départementales ou nationales mais également pour participer à la Ringer score, au match play, au Trophée senior Edenauto, au trophée MGAS et aux rendez-vous de la Marterie. Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux abonnés et espérons qu'ils seront nombreux à nous rejoindre pour la saison 2025. Nous avons besoin de tous. N'hésitez pas à parler de l'association autour de vous.

Certes, tout est perfectible mais nous faisons de notre mieux pour faire vivre l'association. Nous sommes bien sûr ouverts à toute suggestion ou proposition. Nous avons réalisé une enquête en cours d'année et avons tenu compte de vos retours. Nous prévoyons au calendrier plusieurs tests de classement et modifié le règlement du championnat du club. J'espère que 2025 sera encore plus riche et animée que 2024 et que le programme qui vous sera proposé vous donnera envie de participer à de nombreuses manifestations.

Je vous remercie de votre attention et je vais passer la parole à Pierre Rosa et aux capitaines d'équipes, pour le bilan 2024 et les objectifs 2025, mais auparavant, je vais vous demander d'approuver ce rapport moral.

Merci de votre attention.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2/ Bilan sportif de la saison 2024 (Pierre Rosa, responsable Commission Sportive)

Plus de 30 compétitions et animations ont été organisées cette année à la Marterie: Avec une bonne participation encore cette année.

- 04/02 : Compétition de l'AG : 36 joueurs/ses
- 10/03 : Ensemble pour l'autisme : 65 joueurs/ses.
- 16/03 : Mars bleu : 66 joueurs/ses
- 30/03 : Winincup : 58 joueurs/ses
- 11/04 : Interclub féminin : 52 joueuses
- 20&21/04 : Grand prix de La Marterie : 117 joueurs/ses
- 28/04 : Soutien edg : 41 joueurs/ses.



Marterie Golf Association Sportive

210 allée du golf de la Marterie –
24260 SAINT FELIX DE REILLAC ET MORTEMART
Courriel : marterie.mgas@gmail.com

- 07/05 : EdenAuto : 134 joueurs/ses
- 10&11/05 : National open FSASPTT : 110 joueurs/ses
- 26/05 : Coupe du Pro : 51 joueurs
- 1&2/06 : Championnat du club : 34 joueurs/ses
- Champion : Paul YERBY ; Champion Sénior : Alain PHELIP
- Championne : Marianne PEARSON ; Sénior : Lelen ROBERT
- 09/06 : Ruban rose : 61 joueurs
- 11/06 : Interclub Marterie/ Les Merles : 36 joueurs/ses
- 14/07 : Carnaval de la Marterie : 40 joueurs
- 03/08 : Chanbert cup : 70 joueurs/ses
- 06/08 : Test classement : 14 joueurs
- 11/08 : Radio du goût : 57 joueurs/ses
- 15/08 : Test classement : 18 joueurs
- 20/08 : Séniors de Gironde : 42 Joueurs/ses
- 24/08 : Test classement : 13 joueurs
- 15/09 : Eden Auto premium : 67 joueurs/ses
- 21/09 : Grand prix Séniors : 29 joueurs
- 29/09 : Scramble Friendly : 58 joueurs/ses
- 06/10 : Octobre rose : 78 joueurs/ses
- 20/10 : Coupe du cœur : 68 joueurs/ses
- 27/10 : Trophée MGAS : 32 joueurs/ses. Vainqueur : Lina Maturro
- 02/11 : Batigolf : 74 joueurs/ses
- 09/11 : Challenge inter EDG : 23 joueurs/ses
- 11/11 : Championnat double patsome : 56 joueurs/ses Vainqueurs : Tom Sénéchal/Colas Perron
- 17/11 : France Alzheimer : 72 joueurs/ses
- 01/12 : Black Friday : 96 joueurs/ses
- 08/12 : Compétition du Téléthon : 65 joueurs/ses
- 15/12 : L'Arche d'Abraham : 40 joueurs/ses
- Ringer score : 66 joueurs / 6 séries – Total des droits de jeu reversés en bons d'achat aux 5 premiers de chaque série.
- Championnat match play mixte : 51 joueurs/ses Vainqueur : N. Vial-pailler

Nous souhaitons en proposer autant en 2024 si les conditions le permettent. Nous avons également engagé 9 équipes pour les divers championnats. Et reçu les 06/07 avril le Championnat Promotion Messieurs (victoire de La Marterie).



Marterie Golf Association Sportive

210 allée du golf de la Marterie –
24260 SAINT FELIX DE REILLAC ET MORTEMART
Courriel : marterie.mgas@gmail.com

Ces divers championnats sont importants pour l'association sportive pour la progression des équipes et faire connaître La Marterie au sein de la Nouvelle Aquitaine.

Résultats obtenus :

- Promotion régionale Séniors 2 Messieurs au golf de Rochefort océan les 23&24 mars : 8^{ème} / 15
- Promotion régionale Messieurs au golf de La Marterie les 6&7 avril.
Résultat : 1^{ème}/6 joueront en division 3B en 2025
- Promotion régionale Mid am Messieurs au golf de La Jonchère les 11&12 mai. Résultat : 1^{er}/07 montent en D3 en 2025
- Promotion Nationale Messieurs au golf de Rochefort océan les 24 et 25 mai. Résultat : 10^{ème}/16
- Prom mid-am Messieurs inter régions : 22/23 juin au golf de Villenave d'Ornon : 9^{ème}/15
- Promotion Séniors 3 au golf de Grave & Sauternais les 21/22 Juin.
Résultat : 28^{ème}/32
- Division 2A régionale Sénior Dames au golf des Forges les 31 août/1 sept.
Résultat : 6^{ème}/8 restent en 2A
- division 3A régionale Séniors Messieurs au golf d'Aubazine 31-08/1^{er} sept.
Résultat : 7^{ème}/8 descendent en 3B
- Prom régionale Dames au golf de Villeneuve/Lot les 12/13 Octobre.
Résultat : 5^{ème}/7

Merci aux capitaines Dames et Messieurs pour l'organisation des équipes.

Prestations correctes de nos équipes cette année **avec 2 victoires pour les messieurs et montée en division supérieure.**

Sixième édition cette année du « **trophée Eden Auto** » réservé aux séniors (Dames et Messieurs) qui regroupait 8 clubs : Aubazine-Brive-Limoges-Lolivarie-Périgueux-Souillac- La Marterie et Essendiéras.

Ayant lieu les **Mardis Mois de Mai/Juin**, finale le **17 septembre à Aubazine**.
(Avec 144 joueurs) Compétition très conviviale gagnée cette année pour la 1^{ère} fois par La **Marterie**. A renouveler en 2025

Et pour finir :

Félicitations aussi à l'équipe féminine et à son organisatrice « Lelen Robert » qui ont de nouveau participé à une compétition par équipe amicale regroupant 8 clubs : Lolivarie – Villeneuve/Lot – Tombeboeuf – Les Vigiers – Marmande-Périgueux- La Forge et La Marterie. A laquelle elles ont encore bien figuré en finissant à la 2^{ème} place.



Marterie Golf Association Sportive

210 allée du golf de la Marterie –
24260 SAINT FELIX DE REILLAC ET MORTEMART
Courriel : marterie.mgas@gmail.com

Le mot du pro, Anthony Bertrand :

ECOLE DE GOLF :

L'école de golf est en progression.
5 Nouveaux jeunes ont rejoint l'école.

Les jeunes sont âgés de 10 à 17 ans, ils ont entre 6 mois et 2,5 ans d'ancienneté au golf.

Un petit groupe élite se dégage pour le moment avec des résultats très satisfaisants, qui sont dus à leur sérieux, leur esprit volontaire et leur persévérance.

Le prochain défi sera pour ces jeunes le championnat Dordogne et Corrèze en mars.

Dans le cadre de l'évolution de l'école, Anthony nous fait part du besoin de volontaires, en plus de ceux qui se rendent déjà souvent disponibles, pour l'aider pour l'encadrement des enfants.

Anthony nous indique par ailleurs que 15 cartes vertes ont été passées durant l'année en cours à la suite de quoi 12 nouveaux joueurs se sont inscrits au club.

Nous passons au vote. Le bilan sportif est validé à l'unanimité.

3/ Le rapport financier 2024

Vous trouverez le détail des comptes en pièce jointe.

Nous passons au vote : Les comptes sont validés à l'unanimité.

4/ Budget prévisionnel 2025

Vous trouverez le budget prévisionnel en pièce jointe

5/ Règlement intérieur

Afin de préciser certains points des statuts, nous avons préparé un règlement intérieur qui vous a été envoyé avec la convocation à l'Assemblée Générale.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 But du règlement intérieur

Le présent règlement intérieur établi par le Bureau conformément à l'Article 16 des Statuts, est applicable à tous les membres de l'association et leur est opposable dès l'instant où il a été agréé en cette qualité. Il leur appartient de prendre



Marterie Golf Association Sportive

210 allée du golf de la Marterie –
24260 SAINT FELIX DE REILLAC ET MORTEMART
Courriel : marterie.mgas@gmail.com

connaissance du contenu du présent règlement intérieur qui est à leur disposition sur le panneau d'affichage de l'association ou au secrétariat. Une copie pourra être obtenue sur simple demande. Ce Règlement Intérieur pourra être précisé ou complété selon les besoins par décision du Bureau. Le Règlement Intérieur à jour sera consultable aussi sur le site internet du Golf De la Marterie à la rubrique le Golf, Association Sportive et consultable à l'accueil du golf.

Article 2 Obligations de l'Association

Les obligations de l'Association à l'égard de ses membres sont stipulées par le présent règlement intérieur comme étant de simples obligations de moyens dites également obligations de prudence et de diligence et non des obligations de résultats. Dès lors, la responsabilité de l'Association Sportive du Golf de la Marterie, de ses dirigeants ou préposés ne pourra, à quelque titre que ce soit, être engagée que dans les seuls cas où il serait prouvé qu'ils ont commis une faute en relation directe de cause à effet avec le dommage allégué.

Article 3 Assurances

L'Association peut être amenée à souscrire, pour son profit et celui de ses membres, diverses polices d'assurances qui peuvent être consultées sur simple demande par chaque membre. Les membres de l'association, par le seul fait de leur adhésion, renoncent à invoquer, à quelque titre et pour quelque motif que ce soit, à l'encontre de l'Association, un grief concernant une quelconque absence ou insuffisance d'assurance ou encore une exclusion de garantie. Il appartient aux membres qui le désirent de souscrire personnellement toutes assurances principales ou complémentaires qui leur paraîtraient nécessaires pour garantir leur responsabilité ou encore pour que soit réparé le dommage supporté par eux-mêmes ou leurs ayants-droits. La Fédération Française de Golf propose des assurances complémentaires à tous les licenciés, il appartient à chacun d'y adhérer selon ses besoins.

Article 4

Convention de partenariat - Une convention de partenariat entre le golf de la Marterie et l'Association Sportive du golf de la Marterie est signée. Elle est amendée autant de fois que nécessaire et réactualisée chaque année.

Article 5 Composition du Bureau

En complément de l'article 11 des statuts, le bureau pourra désigner des vice-présidents ou adjoints pour chacun des postes parmi les membres élus du bureau.

Afin d'aider dans la gestion et la vie de l'Association Sportive, le bureau pourra mettre en place, de façon définitive ou temporaire, autant de commissions qu'il le jugera utile dans les domaines comme :

- L'environnement sportif
- Le terrain
- La communication
- La recherche de sponsors et partenaires.

Ainsi que tout autre secteur d'activité qui serait une aide pour le Bureau.

Article 6 Compétitions par équipe



Marterie Golf Association Sportive

210 allée du golf de la Marterie –
24260 SAINT FELIX DE REILLAC ET MORTEMART
Courriel : marterie.mgas@gmail.com

Commission Sportive.

Le bureau agréé une commission sportive. Elle gère et pilote les activités relatives à :

- l'organisation des compétitions
- la gestion des index
- la désignation des capitaines d'équipes
la formation des équipes engagées dans les compétitions officielles, avec l'avis du PRO
- l'inscription et les déplacements des équipes.

Constitution des équipes et rôle des capitaines d'équipe

Une équipe ne peut être constituée qu'à l'initiative de la commission sportive en relation avec les capitaines des équipes. Une équipe dispose impérativement d'un capitaine et d'un vice-capitaine, à jour de sa cotisation au club, dont le rôle est de participer à l'élaboration de l'équipe, jouer éventuellement dans l'équipe, accompagner l'équipe, assister aux réunions des capitaines, assurer la répartition des frais sans engager de dépenses supplémentaires non validées, communiquer les retours d'informations au Bureau pour la communication du club (photos, résultats).

Sélection des joueuses et joueurs

La sélection des joueuses et joueurs prend en compte les éléments suivants :

- la forme du moment,
- l'index, les disponibilités aux dates des différentes compétitions,
- les résultats récents, les nouvelles golfeuses et golfeurs en pleine progression lorsque la compétition est basée sur des résultats NET.

Les joueuses et joueurs représentent le club du Golf de la Marterie et bénéficient du soutien de l'association sportive. Elles/ils connaissent et acceptent les modalités de défraiement des déplacements. La commission sportive a le pouvoir d'exclure des équipes tout joueur ou joueuse ne respectant pas les règles, l'éthique du golf, le port de la tenue.

La charte du jouer doit être signée et respectée.

Frais de déplacement compétitions

Un budget préalablement défini par le Trésorier et validé par le bureau sera alloué à chaque compétition extérieure pour les frais engendrés par le déplacement. Les frais devront être justifiés. Toutes les autres dépenses seront à la charge des participants(tes).

Article 7 Entraînements des équipes

Des entraînements pourront être organisés d'un commun accord avec le golf et le Pro. Les joueurs et joueuses sélectionnés dans les équipes sont tenus, dans la mesure du possible, de participer aux entraînements.

Article 8 Animations du club

L'Association Sportive organise pour ses adhérents des compétitions dites sponsorisées. Sauf avis contraire, elles sont aussi ouvertes aux golfeurs extérieurs dès lors qu'ils sont licenciés avec un certificat médical validé. Des animations golfiques ayant pour but d'initier des non-golfeurs pourront être organisées sous quelque forme que ce soit avec l'accord du gestionnaire du terrain.



Marterie Golf Association Sportive

210 allée du golf de la Marterie –
24260 SAINT FELIX DE REILLAC ET MORTEMART
Courriel : marterie.mgas@gmail.com

Article 9 Cotisation

La cotisation annuelle des membres actifs est exigible dès le début de l'année civile.

Article 10 Observations Générales

L'adhésion à l'association implique l'acceptation du présent règlement intérieur et l'obligation de s'y conformer ainsi qu'aux additifs ultérieurs.

Nous passons au vote : Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

6/ Composition du bureau

Pierre ROSA et Gabriel VALBUSA, pour des raisons personnelles, ont souhaité quitter le bureau de l'association. Nous tenons à les remercier pour tout le travail accompli ces dernières années et nous espérons qu'ils continueront à nous donner un coup de main de temps en temps en fonction de leurs disponibilités. Du reste, eu égard aux services rendus à l'association sportive pendant de nombreuses années, nous vous proposons de nommer Pierre « Membre d'Honneur » de l'Association.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Pour les remplacer et en attendant les élections qui auront lieu l'année prochaine, nous avons coopté Lelen Robert et José Germain.

Lelen aura pour mission d'assurer le lien entre les capitaines et le bureau pour tout ce qui concerne les compétitions par équipe.

Afin d'améliorer le fonctionnement de notre association, il nous a paru intéressant de doubler les postes du bureau et de créer des commissions. Nous allons donc vous présenter la structure du bureau pour 2025.

BUREAU

Présidente : Sylvie CHANCOGNE

Vice-président : José GERMAIN

Trésorier : Michel ROBERT

Trésorière adjointe : Odile COURMONT

Secrétaire Générale : Cathy DORLE

Secrétaire adjoint : Philippe CAFFY

Membres : Lelen ROBERT et Frédéric DUTREUX



Marterie Golf Association Sportive

210 allée du golf de la Marterie –
24260 SAINT FELIX DE REILLAC ET MORTEMART
Courriel : marterie.mgas@gmail.com

COMMISSIONS

Commission sportive : Lelen ROBERT assistée par Anthony BERTRAND, Pierre ROSA

Rôle : assure le lien avec les capitaines, prévoit les compétitions d'équipes avec les capitaines et les soumet au bureau pour validation.

Responsable école de golf : Odile COURMONT

Commission partenaires : Gaby VALBUSA

Commission terrain : Frédéric DUTREUX

Commission communication : Philippe CAFFY

7/ Intervention de Flavienne et Didier

Flavienne prend la parole pour nous rappeler que leur aventure au Golf de la Marterie a débuté il y a 5 ans maintenant. Aucun des deux ne s'attendaient à ce que leur investissement personnel soit aussi important. Cependant ils n'en éprouvent aujourd'hui aucun regret et n'envisagent pas de réduire leur effort pour faire de ce Golf « le plus beau des golfs »

Flavienne constate, après avoir eu des contacts dans beaucoup d'autres clubs, qu'il est rare d'avoir des relations aussi sereines et constructives entre le club et l'association sportive. La collaboration s'organise sans souci. Elle s'en réjouit, et nous également.

Elle regrette que la gestion du club doive interférer avec son envie de satisfaire au mieux les besoins de l'association. Elle rappelle, mais nous en sommes tous les témoins, que sa bonne volonté est constante.

Elle se montre aussi désolée de la gêne occasionnée par l'organisation de compétitions Club et l'accueil de manifestations diverses qui peuvent pénaliser les membres en mobilisant le parcours ou les infrastructures. Il faut être conscient, et nous le sommes, que le Golf, pour son bon fonctionnement, se doit de renforcer sa trésorerie au-delà des abonnements des membres.

Elle nous félicite que le montant des droits de jeux collectés lors des compétitions caritatives soit en augmentation. En rappelant que ces compétitions sont un plus pour l'image et l'âme du Golf car elles donnent du sens à la vie.

Flavienne ne manque pas de remercier toutes les équipes de La Marterie : accueil du golf, terrain, restaurant, cuisine, bar, lodges, espace soin en nous rappelant qu'elles sont mobilisées 7 jours sur 7 avec des plages horaires difficiles.



Marterie Golf Association Sportive

210 allée du golf de la Marterie –
24260 SAINT FELIX DE REILLAC ET MORTEMART
Courriel : marterie.mgas@gmail.com

L'accueil du Golf a reçu et a présenté la MGAS à de nouveaux venus. Flavienne propose que nous organisons une manifestation pour les accueillir et faire les présentations (pot d'accueil ou autre).

Aussi, le problème des voiturettes devrait être réglé avec la signature d'un nouveau contrat avec un autre fournisseur. Le parc de véhicule va être renouvelé prochainement.

Quant à l'avenir des CHAUSSEGROS à La Marterie, Flavienne nous assure qu'aussi longtemps que la passion que Didier et elle ont pour la Marterie dure, ils continueront à s'investir avec la même implication.

Le Golf n'est pas officiellement en vente mais si, un jour, la possibilité se présentait de trouver de nouveaux propriétaires, aussi impliqués qu'eux même, ils pourraient les accompagner pour donner suite à cette aventure.

Didier prend le micro à son tour.

Il nous exprime son regret quant aux difficultés qui ont pénalisé le parcours : climat difficile, absence de personnel, maladies sur les greens...

L'attaque des greens par « Le dollar spot » a été particulièrement agressive cette année du fait du climat. Ils ont redoublé d'effort sur le terrain et désormais la maladie est sous contrôle, les surfaces s'amélioreront dès la repousse de début de printemps.

La loi portant sur l'interdiction de l'utilisation des traitements phytosanitaires de synthèse, devant prendre effet début 2025 permettra cependant quelques dérogations si aucun autre traitement n'existe.

Avec l'expérience acquise ces dernières années et ses recherches d'informations continues, il a acquis une bonne maîtrise de l'entretien du parcours et de la résolution des problèmes rencontrés ainsi que leur anticipation.

Il a déjà prévu la mise en place de mesures de prévention sous la forme d'un traitement unique. Il s'attachera, comme il le faisait déjà, à combattre les maladies et champignons par des moyens naturels.

Il nous assure que sa passion, sa vocation pour le golf reste intacte. Les seules restrictions existantes étant humaines où financières.

Les priorités pour 2025 :

- la réfection des fairways du 1,2,17 avec sursemis et décompactage.
- la révision du green du 9



Marterie Golf Association Sportive

210 allée du golf de la Marterie –
24260 SAINT FELIX DE REILLAC ET MORTEMART
Courriel : marterie.mgas@gmail.com

- départ blanc du 4 et départ dames du 2
- un bunker d'entraînement
- l'achat de balles neuves pour le practice
- une nouvelle cloche est mise en place au trou n° 16

De plus la remise en état des espaces hors parcours continue notamment avec la remise en état du puit près du trou n°8, la coupe des bambous au départ du 9...

L'équipe est reconstituée : ils sont 4 sur le terrain, le matériel fonctionne, le climat devrait être meilleur en 2025.

De plus, le niveau d'eau dans les étangs et les réserves sont à leur maximum. (La création de lacs supplémentaires est également prévue dans la to-do liste de Didier)

Avec la bonne gestion de l'approvisionnement en eau, les besoins sont assurés avec 2 saisons d'avance.

Nous applaudissons chaleureusement Flavienne et Didier ainsi que chaque membre des équipes qui font fonctionner le Golf de la Marterie pour notre plus grand plaisir.

Avec tous nos remerciements

Et nous pensons à relever nos pitches !!!

8/ Questions diverses

Avant de clôturer cette réunion, Lelen Robert, une nouvelle fois, nous a fait le plaisir de préparer un petit film rétrospectif de l'année 2024.

Elle renouvelle sa demande comme chaque année que chacun pense à lui faire suivre toutes les photos prises au golf cette année pour enrichir le film prochain !!

La séance est levée.

La Présidente

La Secrétaire Générale

Sylvie Chancogne

Cathy Dorlé